

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	HASOA Menabe
Intitulé du projet	<i>«Améliorer la participation de la population locale à la préservation de la biodiversité via une structure de défense villageoise (Kalony) dans la commune rurale de Beharona, District Manja de la NAP Complexe Mangoky Ankazoabo.»</i>
Numéro de subvention	N 044/18/BIO0
Date du rapport	Juillet 2021

Hotspot CEPF : Ankazoabo Mangoky

Orientation stratégique : Contribuer à la conservation de la biodiversité par le biais de la mobilisation de la kalony et des suivis écologiques participatifs dans la CR de Beharona, District Manja.

Montant de la subvention : Ar63 041 000 (soixante-trois millions quarante et un mille malagasy Ariary)

Dates du projet :

Accord de financement : 05 et 08 novembre 2018

Signature de la convention : 30 janvier 2019

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

- Association Asity Madagascar : gestionnaire de l'aire protégée Ankazoabo mangoky Ihotry,
- Commune rurale de Beharona : Collectivité décentralisée, tutelle des bénéficiaires,
- Cantonnement de l'environnement et des Forêts Manja : administration technique décentralisé en charge de la gestion des zones prioritaires pour la conservation en tant qu'aire protégée.

- Plateforme Miaro : Plateforme mise en place par Asity Madagascar dans le cadre de la gestion de l'aire protégée, Représentant opérationnel sur site par le biais des Maires et des agents de surveillance.

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

- Maintien de l'intégrité des forêts et de la biodiversité dans la zone d'intervention,
- Pratique des réflexes communautaire dans la protection en connaissance de la valeur de la biodiversité

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- ,

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Baisse notable des pressions sur les ressources naturelles dans le site d'intervention	Avant le projet, des pressions diverses sont exercées par la population dans le site d'intervention. Le kalony n'intervient que pour les problèmes de sécurités. Les points des feux par satellites, notamment les feux de forêts ont diminués d'une manière notable passant de 10 à 20 feux de forêts par ans avant le projet à ≤10 feux de forêts dans l'année IL en est de même pour l'exploitation illicite qui est quasiment inexistante à la fin du projet. Le respect de la réglementation des pêches a été aussi constatés dsuite à l'intervention des kalony.
Reflexe environnemental pour l'utilisation des outils de gestion mise en place.	La population est consciente des intérêts que représente la biodiversité dans la zone d'intervention. La pratique appliquée pendant le projet a été appliqué même pendant la période d'absence d'intervention des agents. Seulement, les outils n'ont pas été appliqués à la lettre mais adaptés par le kalony pour se conformer à leurs aptitudes. Ceci a permis toujours d'avoir les résultats escomptés dans la protection de la biodiversité.
Mobilisation autonome des kalony dans les travaux de patrouille	Indépendamment des encadrements des agents de HASOA et en absence de financement, les kalony poursuit toujours les patrouilles à leurs manières. Ces interventions qui aboutissent à la rareté, voire absence des délits dans certains fokontany et rehausse l'image du Kalony de Bearona par rapport aux autres Kalony dans la région. A noter que le Kalony de Baharona est le seul qui maintient des organisations efficaces dans l'exécution de leur

	intervention dans la région. Les autres kalony ont été découragés par l'insécurité croissante dans leurs circonscriptions respectives.
Application des Dina sur les délits constatés pendant les patrouilles	Au cours de la mise en œuvre du projet, rare sont les délits recensés et ceux qui sont identifiés ont été sanctionnés par le Dina par les comités locaux d'application (Kabary dina)
Amélioration des conditions de vie de la population	Le maintien des caractéristiques écologiques des forêts stabilise, voire améliore le microclimat dans la zone, favorisant ainsi l'agriculture. La population de Beharona bénéficie d'un climat propice à l'agriculture dans cette zone reconnue par des sècheresses chroniques. La productivité agricole a été ainsi améliorée et la superficie des terrains mise en valeur augmente dans la savane à vocation agricole. La pratique de défrichement en forêt dense est devenue rare compte tenu de l'intervention des kalony en termes de mobilisation communautaire. Les indemnités que bénéficient les membres des kalony ont été aussi utilisées par certains membres pour l'investissement agricole bénéficiant ainsi une augmentation des revenus.
Mobilisation sociale de la communauté pour d'autres activités de développement en se basant l'exemple de l'efficacité des kalony	La Sécurité rétablie d'une manière pérenne par le biais du kalony sans appui extérieur La commune bénéficie beaucoup de nouvelles infrastructures (Hôpital, barrage, Ecoles, Bureau de la Poste) à cause de la confiance des bailleurs et des services étatiques due à l'efficacité de l'usage des kalony.

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Compréhension et application du dina par les kalony	Avant, aucun dina n'a été sanctionnés par le Dina, l'absence de Dina a été mise en exergue.. Le projet valorise le Dinan'i Menabe et l'application a été effective par le biais des Kabary Dina des comités d'application dans la Commune.
Structure kalony opérationnel dans la protection de la biodiversité	La structure du kalony a été renforcée aussi bien au niveau fokontany qu'au niveau communal. Une structure spécifique « Kalony pour l'environnement » a été créée vers la fin du projet dans l'objectif de pérennisation des activités. Le kalony acquiert sa notoriété dans la commune
Tournées de surveillance systématiques et indépendantes	Au moins une tournée de surveillance par mois a été organisée et réalisée par le kalony durant la durée du projet. Les organisateurs n'attendent plus les fonds du projet pour cette autonome organisation.

Connaissance des valeurs de la biodiversité	Aucun délit de chasse d'animaux protégés n'a été enregistré. La population a conscience de la valeur de ces animaux protégés et entreprend les mesures nécessaires pour éviter la chasse illicite des lémuriers par exemple.
Plus d'engagement dans la gestion des ressources naturelles renouvelables dans leurs terroirs	La structure Kalony environnement a été mise en place avec l'appui de l'administration locale en charge de l'environnement et des forêts (Cantonement Manja), le processus de transfert de gestion sera engagé dans cette optique pour les ressources en dehors des aires protégées. La structure ainsi mise en place assurera la gestion de ces ressources naturelles renouvelables par le biais de la GELOSE.

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Succès

- Respect et notoriété du Kalony au niveau de la communauté, non seulement pour la question de sécurité mais pour la protection de la biodiversité,
- Maintien de l'intégrité des ressources naturelles et de la biodiversité dans la zone d'intervention face à la dégradation croissante des sites environnants due à l'augmentation des diverses pressions sur les ressources,
- Lancement du processus de professionnalisation du métier des patrouilleurs professionnels : Acquis à poursuivre avec l'appui du Gestionnaire du parc du CEDD Manja.
- Rétablissement de la sécurité dans la zone en matière de vols de bœufs.
- Amélioration des conditions de vie de la population résultat de l'amélioration du microclimat et des indemnités que les membres des kalony bénéficient en faisant les patrouilles.

Difficultés

- Contexte du COVID 19 ne permettant pas de réaliser la coordination des interventions à cause des restrictions de circuler pendant certaines périodes de la mise en œuvre du projet.
-

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante	Livrable
------------	----------

#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
RA1	Le Kalony intervient par l'usage des Dina pour la Diminution des pressions sur les ressources forestières de l'aire protégée	RA11	: Le kalony est formé pour la compréhension et l'application du Dinan'ny Menabe (tontolo iainana)	au moins, 251 représentants des kalony dans les 10 fokontany de la CR de Beharona sont formés à l'usage de Dinan'ny Menabe sur l'environnement (Dinan'ny Tontolo iainana)
		RA 12	Le kalony est structuré pour appliquer le Dinan'ny Menabe dans la Zone d'intervention	5 accompagnements du comité de suivi et du comité d'application par fokontany dans la commune rurale de Beharona est mise en place et opérationnel
		RA 13	Des kalony font des tournées de surveillance de la Biodiversité dans la zone d'intervention	Le Kalony organise 14 tournée de surveillance (au moins une tournée de surveillances mensuelle des pressions sur les ressources (feux de brousse, défrichage, coupe illicite) par fokontany)
RA2	La communauté connaît la valeur de la Biodiversité et utilise le reflexe communautaire pour sa protection	RA 21	Les kalony sont formée en suivis écologique participatif dans la zone d'intervention	339 membres du Kalony sont formés en suivis écologiques participatifs de la biodiversité dans la commune rurale de Beharona
		RA 22	Le kalony sont structuré pour mettre en œuvre les suivis écologiques participatifs dans la zone d'intervention	n comité par fokontany sur le suivi écologique participatif est mis en place et opérationnel
		RA 23	Les suivis écologiques participatifs	15 descente de suivi écologique (au moins une descente de suivi écologique par mois est faite durant la durée du projet)

			<p>sont mis oeuvre par les kalony</p>	
--	--	--	---	--

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

- ,Guide des patrouilles et des suivis écologiques
- Fices d'enregistrements des observations
- Dinan'i Menabe

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)

Pour la conception du projet, les enseignements tirés qui ont contribué au succès du projet sont :

- L'enracinement du projet dans en appuyant la pratique locale de la communauté (Dina, patrouille),
- L'adhésion des autorités locales et des autres partenaires dans la conception (idées perçues à partir des constats et des besoins réels des bénéficiaires).

Les enseignements tirés qui ont contribué à l'insuffisance du projet

- Mauvaise connaissance de l'ampleur des activités à entreprendre –superficie des forêts sous-évaluée (700 ha mentionné dans le projet au lieu de 15000ha de forêts),
- Contrainte imprévisible –COVID 19.

- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)

Succès :

- appui des autorités communales avec une grande capacité de leadership du maire,
- Environnement social favorable en rapport avec la protection sociale combiné aux activités de conservation.

Insuffisances :

- Retard des débloques des fonds affectant la planification du promoteur de projet (Problème de coordination par rapport à d'autres activités).

- Problèmes d'analphabétisme de la population rendant difficile la procédure appliquée pour la mise en œuvre du projet ;
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation
- Notoriété des bénéficiaires dans l'affectation de leur responsabilité pour la conservation de la biodiversité.
- Possibilité de maintenir l'intégrité de l'écosystème et de la biodiversité par le biais des organisations locales et de l'application du Dina.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Succès : mise en place des structures de pérennisation avec des partenaires pour l'appui au système de pérennisation conçu.

Comme activités non planifiées : le transfert de gestion des ressources pour la gestion de la structure mise en place et la conception du projet pour la pérennisation et la réplication dans l'ensemble de la région.

Difficultés :

Appui concentré sur une Commune ne favorisant pas la répliquabilité compte tenu de la variabilité de la situation organisationnelle des kalony entre les différentes communes.
Non participation des femmes dans le processus.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Le projet a lancé la structure Kalony pour la protection de la biodiversité. Le bénéficiaire envisage la gestion autonome des forêts dans leur terroir qui fait partie d'autres projets distincts. En effet, la procédure pour le transfert de gestion inclue plusieurs étapes dont :

- La structuration (déjà réalisée par l'appui de l'association HASOA)
- Les renforcements de capacités en termes de gestion locale sécurité 'à faire par l'administration environnementale (CFEF)
- La professionnalisation du métier de patrouilleur (réalisée par l'association HASOA),
- L'élaboration des plans d'aménagement et de gestion ;
- L'élaboration des termes du contrat de gestion (Cahier de charge, Dina, contrat)

Ces procédures ont été confiés au CEEF Manja et à la gestionnaire de l'aire protégée adjacente.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant en USD	Remarques
Commune Beharona	Nature	20	Mise à disposition salle de réunion
	Numéraire	50	Carburant CEEF
Association HASOA	Numéraire		
	Eau et électricité	600	cofinancement
	Loyer bureau	300	cofinancement

**Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

- La régularité du déblocage des fonds favorise la planification et l'exécution du projet.

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
Ankazoabo mangoky	20 000 ha	PP

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**
Néant					

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est

défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
Anadabo	494	-21,54903	44,25648	Patrouilles périodiques et renforcement des capacités et ses connaissances en matière de biodiversité par le biais des suivis écologiques
Beharona	2011	-21,48913	44,35342	
Dindoha	1585	-21,58024	44,14706	
Ianadranto	797	-21,71091	44,18866	
Malandira	803	-21,66968	44,30204	
Somenda	496	-21,68301	44,18934	
Tongarivo Est	899	-21,57709	44,37827	
Troboambola	9404	-21,72768	44,43386	
Vatolampy	236	-21,86390	44,05217	
Vondrove	3870	-21,79990	44,19599	
Total	20595			

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
251 kalony	

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*
339 Hommes	

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires				
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre* 5Kalony, structure locale de défense villageois)	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Anadabo						X					X		X				15	
Beharona						X					X		X				72	
Dindooha						X					X		X				32	
Ianadranto						X					X		X				42	
Malandira						X					X		X				21	

Somenda							X					X		X			32	
Tongarivo Est							X					X		X			45	
Troboambola							X					X		X			27	
Vatolampy							X					X		X			15	
Vondrove							X					X		X			38	

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
Anadabo	-21,54903	44,25648
Beharona	-21,48913	44,35342
Dindoha	-21,58024	44,14706
Ianadranto	-21,71091	44,18866
Malandira	-21,66968	44,30204
Somenda	-21,68301	44,18934
Tongarivo Est	-21,57709	44,37827
Troboambola	-21,72768	44,43386
Vatolampy	-21,86390	44,05217
Vondrove	-21,79990	44,19599
	-21,54903	44,25648

19. Politiques, lois et réglementations

Veuillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une action d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet

N°	Nom de la loi, politique ou réglementation	Champ d'application (marquer avec un x)			Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)														
		Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux
1	Dinan'ny Tontolo iainana Menabe	X			X		X			X	X								
2																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	Madagascar, Région de menabe	21 juillet 2020	Dina plus adapté aux contextes et appliqués en conformité avec les conditions sur terrain	Participation à la mise à jours du Dina sur l'environnement

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partnership ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1	Organisation des sociétés civiles Menabe	FIVE			Madagascar	Lobbying pour une meilleure gestion de l'environnement

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : ASSOCIATION HASOA
18. Organisation : Association à but non lucratif
19. Adresse de correspondance : Ankisirasira Nord Morondava, lot AN0051
20. Numéro de téléphone : 0346637118, 0341399994
21. Adresse e-mail : hasoamnb@gmail.com